



Le 17 janvier 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAIT du procès-verbal
de la réunion tenue le mercredi 26 octobre 2016
à 12 h 30 au local D-415

3. Cafétéria

Proposition

Il est proposé que le SECLG endosse les principes de la pétition intitulée «Cafétéria en péril», soit :

- dénoncer la gestion déficiente du service de cafétéria, considéré comme fondamental au sein du Collège;
- dénoncer les conditions de travail des employé.e.s de la cafétéria et manifester concrètement notre soutien aux employé.e.s de la cafétéria au moment jugé opportun;
- mandater la Direction du collège afin d'améliorer la qualité de l'offre aux usagers.

Adoptée

Frédéric Morier

Président

Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Lionel-Groulx